

# CONSEIL MUNICIPAL DE BOIS LE ROY

## Compte rendu de la séance du 20 septembre 2011

L'an deux mil onze, le mardi 20 septembre à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bois le Roy, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MOREL, Maire.

Présents : MOREL JP – DANGOUMAUP – AGUEEFF M – MONTELS JP –  
CAILLERE C – BLANQUET E – PIVOT A – DAVRAINVILLE S –  
MARTEAU P -

Absents : DESHAYES M (procuration à MOREL JP)  
GRIPON P (procuration à AGUEEFF M)  
BOBIN G (procuration à PIVOT A)  
MARAIS M – MONGIS A

Mademoiselle Marianne AGUEEFF est élue secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 juin 2011, n'appelant pas de remarques, est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### ORDRE DU JOUR

- Désignation « Correspondant Défense »
- Société de chasse « fonctionnement »
- Lancement mission maîtrise d'œuvre « Voiries »
- Déclaration de mise en non valeur au Service d'Eau
- Assurance chômage
- Création d'une Régie pour le Service d'Eau
- Questions diverses

#### 1 – DESIGNATION « CORRESPONDANT DEFENSE »

Le maire informe le conseil municipal que, suite au décès de Monsieur Lionel ALLAIN, 3<sup>ème</sup> adjoint, il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouveau correspondant « Défense » pour la commune de Bois le Roy et propose que Monsieur Patrick MARTEAU, conseiller municipal occupe cette fonction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, désigne Monsieur Patrick MARTEAU « Correspondant Défense ».

#### 2 – SOCIETE DE CHASSE « FONCTIONNEMENT »

Le maire informe le conseil municipal que la Société de Chasse demande que soit confirmée l'autorisation de droit de chasse sur les terrains communaux qui avait fait l'objet d'un accord de la municipalité le 26 septembre 1987 et d'autre part, demande l'autorisation d'installer sous leur entière responsabilité, trois miradors sur le chemin parallèle à la RD reliant Croth, afin de sécuriser les tirs lors des battues aux chevreuils.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

1°/ l'autorisation de chasse à l'Association des Chasseurs de Bois le Roy sur la parcelle de forêt de Roseux appartenant à la commune ainsi qu'aux terrains en amont de la station de pompage et de l'ancienne décharge située derrière la propriété de Monsieur Bordeaux Lepecq. Cette autorisation n'est pas limitée dans le temps mais pourra être dénoncée par simple courrier recommandé auprès du président de l'Association en fonction.

2°/ l'autorisation de la pose de miradors sous réserve que la Société de Chasse en assure l'entretien et la gestion.

### **3 – LANCEMENT MISSION MAITRISE D'ŒUVRE « VOIRIES »**

Le maire rappelle que suite aux travaux d'enfouissement chemin de la mare rouge/côte à bertaux, nous avons prévu de viabiliser cette voie

Devant l'importance de ce chantier et les contraintes que cet aménagement va induire (tracé, sécurité, traitement des eaux, ...). Le maire propose que nous fassions appel à une maîtrise d'œuvre pour préparer le dossier de définition et en réaliser l'estimation financière.

Les membres à l'unanimité des membres présents ou représentés donnent leur accord au lancement d'une consultation

### **4 – DECLARATION DE MISE EN NON VALEUR AU SERVICE D'EAU**

Le maire informe les membres du conseil que le receveur municipal, Monsieur Arnaud CHEUX, a transmis une demande de déclaration d'admission en annulation de titres et en non-valeur concernant le budget de l'eau.

- Annulation de titres : 916,52 €  
- Admission en non-valeur : 1 800,61 €  
suivant détail transmis par courrier le 28 mars 2011.

Considérant que toutes les démarches ont été entreprises par la Trésorerie de Saint André de l'Eure / Ivry-la-Bataille, pour essayer de recouvrir ces sommes sans succès, le maire propose que ces sommes soient déclarées en non valeur.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorisent le maire à demander l'admission en non valeur et annulation de titres pour un montant de 2 717,23 €.

### **5 – ASSURANCE CHOMAGE**

Le maire informe les membres du conseil qu'afin de permettre aux agents vacataires de disposer d'une couverture « risque chômage », il a souscrit une adhésion auprès de l'URSSAF de l'EURE. Cette dernière demande à ce que cette adhésion fasse l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'adhésion effectuée par Monsieur le Maire à la couverture « risque chômage » auprès de l'URSSAF de l'EURE.

### **6 – CREATION D'UNE REGIE POUR LE SERVICE D'EAU**

Point reporté

### **7 – QUESTIONS DIVERSES**

Le maire informe :

Que l'évolution des effectifs en maternelle pose des difficultés de fonctionnement tant pour la restauration que pour le repos des petits du fait du nombre de places limitées dans le dortoir. Il propose que les élus étudient une solution provisoire dans la mesure où le projet de salle d'activités/locaux périscolaire qui devait libérer des surfaces à l'école n'a pas été retenu pour cette année 2011 et qu'il devient de plus en plus difficile de bénéficier des subventions Etat/Département.

Notre dossier de salle d'activités et périscolaire a été considéré recevable par les services de la préfecture comme en 2010. Mais cela ne présage pas d'être retenu pour 2012. En 2011, 25M€ de demandes pour environ 5M€ octroyés.

Les subventions aux associations ont été versées à l'exception de deux dont nous sommes en attente de leur dernier compte rendu d'assemblée désignant le bureau et leur bilan de l'année passée. M Dangoumau les contactera pour verser au plus vite ces subventions

Des lettres de remerciements ont été reçues suite au versement des subventions et par les organisateurs du P'tit en vélo qui a accueilli près de 350 enfants dans notre commune

Confirmation que nous sommes éligibles par le Conseil Général à une subvention de 40% pour un montant de travaux maxi de 150 000 € pour une 1<sup>ère</sup> tranche de restauration de l'église. Cela concernera les travaux prioritaires de sécurité (piliers) et la toiture.

Que suite à la coupe de bois la vente a débuté. Dans un premier temps, nous ne prenons les demandes que pour 3 stères par famille. En fonction des demandes des compléments pourront être faits.

Que le cabinet d'infirmières ouvrira le lundi 3 octobre 2011 et que nous avons passé des annonces pour qu'un kiné puisse occuper le troisième local

Que la fête de Septembre a été un vrai succès et que tous les bénévoles soient chaleureusement remerciés

Félicitation au Président S. Davrainville pour la course de vélos qui n'avait pas été faite depuis très longtemps

Que la salle d'activités a fait l'objet d'un rafraîchissement complet des locaux intérieurs ainsi que la cuisine et les sanitaires de l'arsenal : remerciement aux agents techniques

#### **J-P Dangoumau :**

8 associations présentes lors du Forum : Nombreux visiteurs

Recherche pour le tennis des volontaires pour réactiver le bureau. Le terrain a été repris et les fissures colmatées.

Filets foot / baskets détruits (mis en place en juillet). Le refaisons encore une fois.

#### **A. Pivot :**

Demande si l'été a été calme en matière de sécurité. Le maire informe qu'une réunion a eu lieu avec la gendarmerie. Globalement, pour notre village cela a été calme. Les gendarmes circulent beaucoup dans nos villages. A noter une augmentation des infractions routières, (vitesse, ceinture, téléphone, ...) Les gendarmes disposent maintenant d'un véhicule banalisé qui se positionne régulièrement sur tout le territoire de la brigade. A noter une augmentation des vols dans les habitations en plein jour même en présence des propriétaires

#### **M. Agueeff :**

Confirme que le repas du CCAS aura lieu le Samedi 22 octobre 2011 à 12H30 à la salle d'activités communales et que les colis des anciens ont été commandés.

Rappel l'intérêt pour les personnes âgées de souscrire le contrat « Présence verte ».

**J-P Montels :**

Nous avons gardé notre fleur.

La 1<sup>ère</sup> exposition de sculpteurs aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011.

Le Troc aux Plantes aura lieu le 16 octobre face à l'Arsenal.

**P. Marteau :**

Pour limiter les risques à l'intersection route de Touvoye/Grande rue, une limitation de circulation au plus de 19T a été acceptée par le Conseil Général. Nous attendons l'accord des communes riveraines concernées pour mettre en place cette limitation

**S. Davrainville**

Demande s'il ne serait pas possible d'installer un abri bus à la vénellerie. Le maire rappelle que nous avons été obligés de retirer celui de la mairie devant les incivilités et les nuisances que cela apportaient aux riverains.

Qu'il a participé au championnat de France vélo des élus

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40.